



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Pôle de Formation et d'Animation de Printemps 2019

Réf : 422-IM-19-04-17-Inscriptions –Printemps 2019

Les Référents-Animateurs du Pôle de Formation et d'Animation de l'Artois/Béthunois

à
Mesdames et Messieurs les Présidents, parents, joueurs et joueuses
des clubs de Tennis de Table du Pas de Calais
S/c des Correspondants des clubs.

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Au cours des vacances de Printemps 2019, le Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table organise des stages de formation pour les jeunes joueurs et joueuses de tous les niveaux (des groupes de travail sont constitués selon les capacités de chacun).

Ce stage aura lieu:

- **Les Mercredi 17, Jeudi 18 et Vendredi 19 Avril 2019 de 9h00 à 16h00,**

Pour les poussins, benjamins, minimes, cadets et juniors, garçons et filles tous niveaux

Au complexe sportif, rue J.JAURES, à ISBERGUES

- Durée du stage : 18 heures.

L'encadrement sera assuré par les entraîneurs du Comité Départemental, assistés d'entraîneurs issus des clubs du Pôle de Formation et d'Animation.

Les enfants doivent se munir d'un panier repas qui sera pris sur place et être en possession de l'autorisation parentale téléchargeable sur le site du comité départemental **F6**

<https://cd62tt.blog/les-epreuves-departementales>

Les inscriptions doivent être effectuées auprès du Responsable du stage et du Comité départemental, à l'aide de la fiche d'inscription commune à tous les stages en format Excel uniquement, ne pas oublier le numéro de licence du joueur.

Retour des inscriptions : **Pour le Mercredi 10 Avril 2019, dernier délai.**

**A: DENISE Romain: romaind62@gmail.com,
Et au Comité Départemental : cdtt@sport62.fr**

Important : Tout joueur qui ne sera pas inscrit dans les délais et sans autorisation parentale ne pourra pas participer au stage.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de stagiaires est insuffisant à la date de clôture des inscriptions.

Les Animateurs du pôle.

